



AFMD

Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

ASSEMBLEE GENERALE AFMD – DT 87

SAMEDI 8 AVRIL 2017

1 - Accueil par la secrétaire Sylvie CODECCO

Merci à tous de votre présence.

Je voudrais saluer la présence de

Claude Epaud de la DT 17, membre du bureau national représentant Françoise Bulfay la présidente nationale
Alain Rodet, député, que nous remercions pour l'attribution d'une subvention de 1000 € sur sa réserve
parlementaire

Stéphane Destruhaut, vice-président du Conseil départemental, représentant Jean Claude Leblois que je tiens
à remercier pour la subvention que nous accorde chaque année le Conseil Départemental

Céline Puyharre, assistante parlementaire de Catherine Beaubatie, députée, qui est là pour nous assurer de
son soutien dans nos travaux

Des représentants des associations amies, l'ADIRP 87, l'ANACR, l'ADIF, l'IHSCGT, la mairie de Saint
Paul, Madeleine Coignoux, représentant la communauté tzigane...

2 - Excuses des absents

Mme Perol Dumont, sénatrice

M. Jean Paul Denanot, député européen

M. Jean Claude Leblois, président du Conseil Départemental représenté par M. Stéphane Destruhaut.

M. Le Recteur d'Académie

M. Jezierski, directeur du CMO

Mme Martin, directrice du Musée de la Résistance

Norbert Pilmé, président de la DT 24

Jean Fournier

Jean Mazaud

Mme Jeanine Jarraud

Bernadette et Henri Malinvaud

Josette Mariaud

Francis Barret

Marc et Anne Marie Montaudon

Claudine Fourgnaud (santé fille)

Michel Rouzier, Alain Thibaud et Jean Claude Fauvet qui sont en Dordogne pour une cérémonie au Camp du
Sablou

3 - Minute de silence

A la mémoire de tous nos disparus et de tous les disparus dans les camps de déportation, je vous demande une minute de recueillement.

4 - Rapport moral (CB)

Chères amies et chers amis,

Nous sommes à quelques jours d'un évènement crucial dans la vie de la République. Je sais que nous n'avons pas le droit de vous influencer dans votre choix pour les élections à venir mais il y a l'article 2 de nos statuts et je vous demande de le relire et d'en tirer toutes les conséquences. Je ne reviendrai pas sur mes rapports précédents où j'insistais toujours sur la montée des forces obscures un peu partout en Europe et ailleurs, maintenant cela nous touche directement et il nous faut défendre nos idéaux.

Notre association voit de ce fait son rôle prendre encore plus d'importance et il nous faut multiplier nos initiatives et notre présence partout où nous pourrons le faire mais pour cela il faut nous renforcer et aller vers les enseignants, les jeunes mais aussi tous ceux qui voudront bien nous rejoindre en un moment aussi critique. Nous sommes un élément indispensable de la défense des droits des humains et d'une façon générale de la démocratie.

A ce propos, je voudrais insister en vous demandant de consulter notre site où apparaissent nos actions et des informations. L'adresse est sur la convocation à notre AG, elle figurera le plus souvent possible dans nos communications. J'invite toutes et tous les amis à nous donner leur adresse numérique afin de réaliser des économies postales et d'écourter les délais d'information. Nous pourrions ainsi accroître les liens qui nous unissent. Enfin pour conclure ce passage un petit mot pour remercier Arlette de tous les soins qu'elle porte à la tenue de notre site. Alors allez le visiter et n'hésitez pas à encourager vos connaissances à le consulter et peut-être aurons-nous de cette façon de nouveaux adhérents.

On ne peut pas non plus se détourner de la situation internationale et comme nous y invitent nos statuts nous devons aussi dans la mesure de nos faibles moyens dénoncer les violences qui se manifestent un peu partout, les atteintes de plus en plus nombreuses aux droits de l'homme avec la multiplication des conflits qui amènent les crimes de guerre et ceux contre l'humanité. Et cela partout dans le monde. Le Proche Orient comme l'Afrique mais hélas dans bien d'autres endroits. Hier encore la première puissance mondiale déclenche un feu de missiles contre un dictateur criminel sans passer par l'ONU aux risques de tuer et blesser des civils, d'amener des tensions entre pays pouvant déboucher sur une crise voire pire. Nous devons nous battre pour défendre la paix dans le monde et aussi pour aider les victimes des ces violences jetées sur les routes de l'exode, ces milliers de réfugiés qui viennent frapper à nos portes.

J'avais terminé mon rapport lorsque brutalement, et c'est le mot, est arrivé Stockholm. Ce qui amena la surprise pour moi, j'avais oublié Daech, les talibans et autres assassins de cette époque troublée. Il y a tous ces attentats mais là aussi deux poids, deux mesures. Il ne faut pas compter les morts pour une place dans les médias et l'indignation officielle. Ce sont tous les jours plusieurs attentats faisant des morts au Moyen Orient ou ailleurs en Asie ou en Afrique sans que cela provoque autant d'attention que ce qui se passe ici et surtout que l'on prenne en compte le problème des réfugiés.

N'oublions pas notre histoire et les milliers de républicains espagnols que nous avons accueillis en 38/39 certes parfois fort mal mais qui se sont bien intégrés enrichissant notre pays et surtout participant souvent à la résistance lui donnant des combattants aguerris.

Et puis les nouvelles déclarations du président US qui aggravent encore plus la tension et ne font qu'éloigner toute solution diplomatique. Je ne crois pas que chatouiller à l'envers Poutine soit une bonne chose pour la paix.

Dans le rapport moral de l'an passé, je soulignais l'élargissement de nos contacts auprès des collectivités locales, des établissements scolaires,, ce phénomène très encourageant semble s'être amplifié à nous de poursuivre nos engagements notamment auprès des établissements scolaires.

Je voudrais que nous nous félicitions des rapports amicaux qui s'installent auprès des municipalités avec lesquelles nous avons travaillé ou avec celles avec qui nous travaillons, le meilleur exemple pour moi est Saint Paul avec la réalisation du chemin de mémoire à l'entrée du camp et Saint Germain Les Belles où nous sommes en train de faire la même opération à l'entrée du Camp de Bagatelle, cérémonie prévue le samedi 29 avril en début d'après-midi, veille de la Journée de la Déportation et avant notre cérémonie, square des déportés, près de la gare de Limoges.

Nous préparons le même événement l'an prochain à Nexon.

Sylvie nous présentera le rapport d'activités. Je suis particulièrement fier de son importance et de son intensité. Certes nous ne sommes pas assez nombreux mais le dévouement et l'engagement de la majorité des membres du bureau et l'aide apportée par nos adhérents nous permettent d'être présents dans l'actualité locale.

Je voudrais remercier tous les amis qui nous aident financièrement et notamment la municipalité de Limoges pour sa subvention mais aussi notre ancien maire et toujours député, Alain Rodet, qui nous a fait obtenir une subvention ministérielle importante.

Nos liens avec les associations amies sont toujours aussi fraternels et nous permettent d'agir avec une plus grande résonance. Nous souhaitons la poursuite de ces liens amicaux avec encore plus de force au moment où la vigilance va prendre encore plus d'importance dans quelques jours.

Mes amis de l'AFMD et aussi nos autres compagnons de route, je voudrais vous remercier de votre présence aujourd'hui et vous invite à rester avec nous par le site et à nous donner vos adresses mail pour une participation encore plus active.

Nous allons élire notre bureau aussi je souhaite qu'il se renouvelle et se renforce. Il est le même depuis de nombreuses années et la vie fait que certains ne peuvent plus ou peu participer. Un peu de sang frais nous ferait du bien.

Merci.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

5 - Compte rendu d'activités 2016 et perspectives 2017 (SC)

Cette année, comme vous avez pu le constater, nous ne faisons pas assemblée commune avec l'Association des Déportés Internés Résistants et Patriotes de la Haute-Vienne, ce que personnellement je regrette. Les valeurs que nous portons me semblent très proches. Je passerai la parole à sa présidente, Monique Barussias, dans quelques minutes. Nos activités ont pourtant été très liées sur 2016 et début 2017.

Je vous précise qu'en fin d'année 2016 nous étions environ 80 adhérents à jour de cotisation et 4 personnes morales (IHSCGT, les Ardents Editeurs, les mairies de Saint Paul et de Nexon)

Je tiens à dire que l'essentiel des activités que je vais vous présenter se retrouve sur le site de l'AFMD national dans l'espace réservé à notre DT et cela grâce à Arlette, qui a pris en charge l'alimentation de ce site et cela avec un professionnalisme qu'il convient de souligner.

Je la remercie infiniment au nom de nous tous et je vous invite à consulter ce site régulièrement : <http://www.afmd.asso.fr>

Je vais maintenant vous parler de tout ce que nous avons fait depuis notre dernière assemblée générale à Aix sur Vienne, le 2 avril 2016.

Nous avons été présents sur de nombreuses commémorations de la Journée de la Déportation, notamment à Nexon où Claude a pris la parole.

Il a ainsi noué un bon contact avec le maire pour mettre en place, nous espérons dans un avenir proche, un sentier de mémoire autour du camp d'internement.

Pour ce qui concerne la mémoire du Camp Bagatelle de Saint Germain Les Belles, la Journée de la Déportation 2016 a été l'occasion de finaliser le sentier de mémoire qui va être inauguré à l'occasion de la Journée de la Déportation 2017, le 29 avril prochain. Des panneaux de mémoire sont en cours d'installation, des rosiers de Ravensbrück vont être plantés dans les jours qui viennent (Daniel les a livrés hier je crois) et une belle cérémonie va être organisée avec la présence éventuelle de Michèle Guingouin et la lecture d'un message de la fille du Commandant Georges plus connu sous le nom du Colonel Fabien. Ces 2 filles de héros de la Résistance seront en quelque sorte les marraines de cette manifestation.

Pour ce qui est des autres cérémonies, nous avons déposé une gerbe commune avec l'ADIRP à l'occasion de la Journée de la Résistance le 27 mai et commune avec la communauté tzigane à l'occasion de la cérémonie à la mémoire des persécutions racistes et antisémites et à la mémoire des Justes de France, le 17 juillet devant la prison de Limoges.

Notre exposition sur l'internement a été présentée pendant tout le mois de septembre au Musée de la Résistance de Peyrat Le Château.

Elle a également été présentée au lycée Darnet de Saint Yrieix la Perche avec la diffusion du film de Tessa Racine: « Le Camp Fantôme » et un débat en présence de Guy Perlier.

L'exposition a également pris place en janvier à la Maison du Peuple à la demande de l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT, avec également diffusion du film de Tessa, en sa présence, et débat.

Par 2 fois, Guy et notre président, Claude, sont allés en Charente sollicités par nos amis de cette DT, notamment pour présenter des ouvrages lors des salons du Livre.

Pour ce qui concerne le Concours National de la Résistance et de la Déportation, notre DT est très investie:

- Diffusion du supplément du PR dans tous les établissements scolaires, publics et privés, du département, en compagnie de l'ADIRP 87 et de l'ANACR
- Présence au jury de correction
- Offre de livres et d'un voyage aux lauréats
- Organisation de conférences débats en coopération avec le Musée de la Résistance de Limoges et l'ONAC de la Haute-Vienne – 2 depuis le début de l'année

•le **12 janvier**: **Pierre Goetschel** a présenté son film « *L'Héritage Retrouvé* » dans lequel il part sur les traces des ses grands parents déportés parce qu'ils étaient juifs et **Colette Zeif**, est venue nous raconter son histoire d'enfant juive cachée dans une famille à Limoges

•Les **9 et 10 mars** : **Anice Clément** est venue présenter son film « *Survivantes* », témoignages de Femmes déportées au camp de Ravensbrück et **Marie Rameau**, son ouvrage « *Souvenirs* » qui nous donne à découvrir les objets réalisés par ces femmes dans les camps prouvant que le plan de déshumanisation voulu par les nazis a échoué. Ces rencontres ont été délocalisées au collège de Châteauneuf la Forêt car, victimes de notre succès, il n'y avait plus de places pour accueillir les élèves de cet établissement au musée.

Cette année, le thème est: « La négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi ».

422 élèves sont inscrits sur une 20 d'établissements.

La correction a lieu mercredi 12 avril et la remise des prix départementale le **LUNDI 26 JUIN à 17 heures** compte tenu de la période de réserve électorale et des examens: brevet des collèges et bac.

Je précise que le fonctionnement du CNRD a changé. Il est devenu académique (sur l'ancienne académie). Mais M. Roou, l'IPR d'histoire géographie a défendu l'idée d'une remise des prix départementale qui a été actée. Il y aura malgré tout un jury académique (le 10 mai) et une remise académique pour lesquels je n'ai pas plus d'éléments. Voilà pour le CNRD.

L'exposition montée par l'association des Femmes Solidaires, héritière des l'Union des Femmes Française, « *Ravensbrück La Force des Femmes* » a été présentée à la mairie de Saint Priest Taurion, avec une conférence de Guy Perlier sur ce camp de femmes où a été déportée notre regrettée Thérèse. J'ai eu pour ma part un immense plaisir à retrouver la gouaille et le courage de Thérèse en visionnant le film de Tessa Racine : « *Thérèse Menot, à force de Résistance* ».

Enfin, je vais revenir sur la magnifique journée de jeudi au cours de laquelle, les élèves du Lycée Suzanne Valadon ont rendu un vibrant hommage aux déportés en présence de Franja Haverland, déportée enfant, au camp d'Auschwitz Birkenau. Une magnifique plaque a été apposée sur le mur dans le hall d'entrée du lycée, des rosiers « *Résurrection* » ont été plantés au bas du bureau de Mme Vergnaud, la proviseure. Merci à elle pour cette journée unique qui laissera un grand souvenir dans la mémoire de ces jeunes qui étaient présents autour de nous.

Je voudrais également évoquer notre déménagement de la rue des Anglais pour aller à la maison des associations au 40 de la rue Charles Silvestre où nous allons cohabiter avec l'ADIRP 87. Il est nécessaire de déménager les archives des 2 associations dans un petit local après avoir remis les dossiers les plus importants aux Archives Départementales. C'est une page qui se retourne. Thérèse nous avait défendus bec et ongles pour que nous puissions rester où nous étions mais ce que nous pressentions est arrivé pour des raisons de sécurité.

L'AFMD nationale souhaite que chaque département puisse avoir un **Mémorial de la Déportation** sous une forme qui peut aller de la stèle au musée ou un site internet ;

Pour la Haute-Vienne, c'est **Bernard Pommaret** qui a accompli un gros travail en ce sens.

A partir des archives détenues par: le département, le COSOR, l'Abbé Varnoux (déporté à Mauthausen), l'ADIRP 87, La Fondation pour la Mémoire de la Déportation, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, les Amicales de camps, etc, il a publié en quelques exemplaires un dictionnaire des déportés partis de la Haute-Vienne qu'ils soient résistants, politiques ou raciaux soit environ 800 personnes.

Cet ouvrage peut être consulté auprès des associations mais n'est pas à disposition du public.

Voilà une année bien remplie pour une association comme la nôtre.

Pour le reste de l'année 2017, j'ai déjà évoqué la manifestation à Saint Germain Les Belles.

Pour le CNRD, ce sera comme en 2016, distribution du PR, participation au jury de correction et à la remise des prix aux lauréats. Accompagnement des élèves participant au voyage organisé par l'ADIRP 87 au camp du Struthof en mai prochain. Poursuite du partenariat avec le musée de la Résistance de Limoges selon le thème du CNRD 2017 2018

Des rosiers « *Résurrection* » seront plantés au pied de la stèle à la mémoire de Violette Szabo, au Clos de Sussac, en accord avec Mme le Maire de Sussac. Merci à elle.

Nous allons également participer à la mise en place d'une stèle à la mémoire de 3 Merlinettes parachutées aux confins des communes de Saint Léger Magnazeix et Jouac. Les « Merlinettes » sont des agents de transmission des Forces Française Libres formées par le Général Merlin, d'où leur nom. Elles sont des femmes de l'ombre oubliées et beaucoup sont mortes assassinées à Ravensbrück après avoir été torturées

jusqu'à l'extrême. Ce devrait être début juillet. Cette cérémonie est à l'initiative et à l'opiniâtreté du neveu de l'une d'elles. Les maires de Saint Léger et de Jouac sont à remercier également pour leur engagement dans cette manifestation.

Je vous précise que l'assemblée annuelle nationale se déroulera les 24 et 25 juin prochain à Clisson près de Nantes.

Je terminerai par ces mots de Geneviève De Gaulle Anthonioz s'adressant à ses camarades de l'ADIR : « Si nous avons été engagées dans la Résistance et si nous avons été déportées à cause de notre engagement, ce n'est pas seulement parce que nous voulions la libération de notre pays, mais parce que notre pays était opprimé par cette monstrueuse atteinte aux droits de l'homme qu'était le nazismePersonne mieux que nous, les déportées, ne sait ce que c'est que d'être privé des droits les plus profonds d'un être humain, d'être traité comme rien, d'être maîtrisé, d'être humilié au point où nous l'avons été. Rappelez-vous les terribles phrases d'Himmler : Jetons les dans la boue ! C'était bien pire que de nous condamner à mort, sans comparaison possible. Ceci m'amène à vous dire, mes chères camarades, que cet engagement pour les droits de l'homme, nous avons eu à le porter le reste de nos vies. Cela ne se manifeste pas toujours de la même manière mais c'est au fond de nous-mêmes et ça nous réunit encore aujourd'hui. Bien sur il y a la tendresse, il y a le sourire quand nous nous voyons les unes et les autres, mais il y a encore plus profondément cet engagement lui-même qui dépasse toute espèce de clivage, qu'il soit politique, qu'il soit idéologique, qu'il soit religieux, qu'il soit pour toute autre raison, sur ce plan là, sur ce terrain là qui est un des terrains essentiels où se joue non seulement l'Histoire aujourd'hui mais aussi l'Histoire future ; là nous savons que nous sommes immensément et profondément d'accord.

Il faut se souvenir que vous portez cette fierté en vous. Il faut qu'elle vous accompagne toutes malgré nos épreuves. Nous avons beau être cassées en deux, ne pas pouvoir marcher, nous sommes là et fières d'être là, fières de ce passé, de ce présent et de ce futur que nous voulons continuer à préparer.

Je citerai Paul Celan : Résister debout, être debout malgré les cicatrices qui restent toujours des blessures ... »

Merci de votre attention.

Le rapport d'activités est adopté par 28 voix pour, une abstention

6 - Bilan financier (FO)

<u>RECETTES</u>	<u>MONTANTS</u>
Cotisations	679,20
Dons	769,00
Subventions: Conseil Général	180,00
Mairie Limoges	600,00
Subventions: Mairie St Paul d'Eyjeaux et de Domsps	76,00
Vente de livres	1 750,00
de CDs et DVDs	73,00
TOTAL	4127,20

<u>DEPENSES</u>	<u>MONTANTS</u>
Achats de livres	1 409,04
Achat de DVDs	29,90
Achat de 25 pins AFMD	50,00
Achat de 15 rosiers Résurrection	182,25
<i>Pour l'exposition Résister par l'art au Musée de la Résistance</i>	
Fabrication de portants	284,40
Location de 2 dessins	102,00
Frais de réception	403,55
et de déplacement (intervenants)	176,00
Participation au voyage à Ravensbrück	1000,00
Transport en autobus de collégiens de Châteauneuf La Forêt	240,00
Participation aux publications 2015 et 2016 du supplément du Patriote Résistant	283,00
Achat de gerbes et bouquets	500,50
Renouvellement d'adhésion à l'IHSCGT Limousin	40,00
Frais postaux et carte pour photocopies	145,11
Frais de gestion de compte	106,00
TOTAL	4951,75

**SOLDE: - 824,55euros + Avoir 2015: 14 255,68 euros au 31.12.2015 =
Situation du compte au 31 décembre 2016: 13 431,13 euros**

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

7 - Election du nouveau bureau

Ancien bureau :

Jean Christophe ALARY
Monique BARUSSIAS
Claude BERODY
Sylvie CODECCO
Laurent LAVEFVE
Bernadette MALINVAUD
Coryne NOIREAU
Fabienne OLIVIERO
Daniel PERIGAUD

Guy PERLIER
Jean Claude PICHEREAU
Yvette RAYNAUD
Camille SENON

Josette MARIAUD et Roger COLOMBEAU sont candidats ainsi que les anciens membres du bureau.

Le bureau est reconduit à l'unanimité et les candidatures présentées également.

8 - Interventions diverses

• Monique Barussias, présidente de l'ADIRP 87

Bonjour à tous et merci de me donner la parole.

Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour cette assemblée annuelle de la Délégation territoriale de l'AFMD de la HAUTE-VIENNE, avec qui, je tiens à le souligner, nous continuons à travailler en parfait accord pour défendre ensemble la Mémoire de la Déportation.

En effet, la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes, que je représente modestement ici en tant que présidente de l'ADIRP 87, veut conserver vivace la mémoire d'une période douloureuse de l'histoire, marquée par l'assassinat de millions de personnes.

L'objectif que cette grande fédération s'est fixée est de lutter sans répit pour que l'idéologie et toutes ses idées meurtrières soient à jamais mises au ban de l'Histoire.

Il faut constamment dire et témoigner auprès des jeunes et des moins jeunes que le nazisme fut une idéologie qui ne peut être comparée à aucune autre, car la mise en œuvre systématique de l'extermination des races et des individus de toute l'Europe, prétendus inférieurs ou indignes de vivre, conduisait à la destruction de la civilisation.

Lorsque les voix des témoins s'éteindront pour dénoncer cette folie meurtrière, il faudra qu'elles soient reprises par les nouvelles générations.

C'est pour cela qu'il nous faut continuer ce travail de mémoire et c'est pour cela qu'en 1990, la FNDIRP et l'UMIF (Union des Mutuelles d'Ile de France), sont devenues les « pères fondateurs » de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Faut-il rappeler ici que le rôle de la Fondation est d'approfondir les connaissances sur la Déportation et l'Internement ?

La Fondation reste donc l'héritière de la Fédération et la Fédération doit soutenir la Fondation.

L'Association des AFMD étant le « bras actif » de la Fondation, il convient aux ADIRP d'aider les Délégations Territoriales et de travailler ensemble tout en gardant chacun sa place, côte à côte, mais pas l'un à la place de l'autre.

C'est, ici, ce que nous faisons.

En cette année de son 72ème anniversaire, la FNDIRP tiendra son 40ème congrès national à AVIGNON les 12 et 13 MAI 2017. Le thème du congrès portera sur « PAIX et FRATERNITE : les serments de 1945 au présent ! »

Pourquoi un tel thème ?

C'est parce que nous devons sans cesse nous souvenir de notre passé, pour construire au mieux notre avenir ! Et c'était pour l'avenir que nos déportés tout juste libérés écrivirent leurs serments prononcés sur les places d'appel où ils avaient tant souffert.

Ces serments, dont les plus connus sont ceux de BUCHENWALD et de MAUTHAUSEN, étaient un appel de tous ceux qui avaient lutté pour que l'avenir de leurs enfants soit radieux. Ils étaient persuadés que tout ce qu'ils avaient subi pour que notre pays vive libre leur permettrait de crier : « plus jamais ça ! ».

Tous ne pensaient qu'à la Paix, la Liberté et la Fraternité.

La paix reste un vœu pour les populations de SYRIE, d'IRAK et d'ailleurs, surtout quand on sait que hommes, femmes et enfants sont toujours les premières victimes innocentes des conflits.

La fraternité, nous choisissons d'y croire et nous tendons les bras aux réfugiés chassés de leurs pays par des dictateurs sanguinaires.

Faut-il rappeler encore qu'un monde en Paix, c'est celui qui donne à chacun les moyens de vivre décemment, de s'exprimer, de se soigner, d'accéder à l'éducation, à la culture, aux loisirs, c'est aussi un monde où le respect de l'autre, dans ses différences, est primordial.

C'est la définition même de la tolérance.

Ces questions sont essentielles pour notre Fédération, qui lutte sans cesse contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et c'est la raison pour laquelle elle ne relâche pas son attention et demeure plus que jamais vigilante face aux négationnistes :

- en dénonçant la prolifération des sites néo-nazis en France et sur Internet,
- en combattant les propos scandaleux de certains pseudos humoristes,
- en rappelant aussi son action pour la préservation des sites concentrationnaires.

Certains encore autour de nous s'interrogent à propos de notre existence alors qu'au fil des ans, disparaissent celles et ceux qui furent les victimes de la barbarie nazie. Et bien nous répondons à ceux là qu'avec la FNDIRP, nous continuons à préserver la Mémoire de la Résistance et de la Déportation et nous serons toujours là pour poursuivre le chemin, dans les pas de nos pères, en défendant les valeurs pour lesquelles ils se sont battus.

Cette année encore, malgré des AG dissociées, nous continuons à travailler ensemble, car nous portons ces mêmes valeurs. D'ailleurs, Sylvie vous rappellera les nombreuses actions communes qu'ont mené l'AFMD et l'ADIRP au cours de l'année 2016.

Moi, je vais vous parler du **Voyage de mémoire 2016**, qui a été organisé par notre association, avec l'aide de l'Amicale de RAVENSBRUCK, mais qui n'aurait pas pu se faire sans votre appui, entre autres.

Ce sont 4 élèves du lycée des VASEIX et 2 du Collège Paul LANGEVIN de ST-JUNIEN qui ont été récompensés pour faire le voyage de mémoire du 15 au 19 avril 2016 à RAVENSBRUCK, en ALLEMAGNE.

Ces 6 lauréats, encadrés par 2 professeurs, ainsi qu'un accompagnant, ont pris le train pour PARIS, afin de rejoindre le groupe des autres participants de l'Amicale de RAVENSBRUCK. Après leur vol vers BERLIN, ils ont été accueillis à l'Ambassade de France par Monsieur l'Ambassadeur à qui ils ont pu rapidement présenter les travaux qu'ils avaient réalisés lors de leur participation au concours.

Le programme de ce voyage a permis à ces jeunes la découverte de l'organisation du système concentrationnaire nazi, au travers des visites des camps de SACHSENHAUSEN et de RAVENSBRUCK, puis des Kommandos des LIEPZIG et BAD-BELZIG.

Ils ont participé à la commémoration du 71ème anniversaire de la libération du camp de concentration de RAVENSBRUCK, à plusieurs dépôts de gerbes et à la lecture de poèmes en faveur de l'action « 1000 rosiers pour RAVENSBRUCK ».

Avant leur retour en FRANCE, Ils ont pu notamment visiter à BERLIN le « Mémorial de la Shoah », ainsi que le tout récent « Mémorial des Tziganes ».

Ce voyage, moment fort de leur scolarité, restera présent dans leurs parcours et servira à transmettre l'histoire de la Déportation. Ces élèves deviendront ainsi les relais de ce moment très douloureux de notre histoire.

Au nom de l'ADIRP, je remercie les accompagnateurs bénévoles et tous ceux qui participent au financement de ce voyage de mémoire : Conseils régional et départemental, ONAC, Rectorat, plusieurs communes de la HAUTE-VIENNE, dont LIMOGES, le Comité du Prix de la Résistance et, vous, les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Cette année, c'est une classe entière du Lycée des Vaseix, plus 4 lauréats du collège d'AMBAZAC, qui seront récompensés par un voyage en Alsace en mai prochain...

Par l'organisation de ce voyage, nous voulons poursuivre notre action de « passeurs de mémoire », mais l'ADIRP ne peut pas le faire seule. C'est pour cela que nous devons continuer ensemble à conjuguer notre devoir de mémoire.

Je vous remercie.

•Claude Epaud, membre du bureau national de l'AFMD

Après avoir fait part des excuses de Norbert Pilmé, président de la DT 24, qui devait représenter l'AFMD nationale, Claude fait part de sa satisfaction d'être présente à cette AG.

Elle fait un bref rappel des statuts en énonçant les buts principaux de l'AFMD :

- Défendre la mémoire de l'Internement et de la Déportation
- Entretenir le Devoir de vigilance
- Faire connaître le monde de la Déportation

Pour ce qui concerne les mémoriaux de la Déportation qui doivent être mis en place par les DT, elle rappelle l'existence du Mémorial de la Fondation qui recense près de 92 000 déportés de répression.

Elle précise que Yves Lescure, directeur de la FMD souhaite mettre en place des stages afin d'unifier tous ces mémoriaux départementaux. Ces stages feront appel à des historiens.

L'AFMD va proposer un site afin de pouvoir adhérer via internet mais l'adhésion papier perdurera.

Les DT pourront se procurer un drapeau qui leur sera propre.

Elle rappelle l'organisation de l'AG annuelle à Clisson près de Nantes avec une conférence sur « la traite négrière »

Elle demande à ce que les DT envoient des articles pour Mémoire et Vigilance.

Elle informe que l'exposition consacrée à l'Hôtel Lutétia montée par la DT 75 est à la disposition des autres DT.

Elle insiste sur le fait que les associations doivent être unies pour mener à bien les engagements.

● Alain Rodet, député de la Haute-Vienne

Alain Rodet revient sur les nuages qui assombrissent une certaine partie de l'Europe (Pologne, Hongrie, ...). Il insiste également sur la nécessité de vigilance pour ce qui concerne le devenir des camps comme Auschwitz.

Il souligne le travail qui va être fait sur le camp de Nexon et le compare à tout le travail qui a été au Chambon sur Lignon d'où est originaire sa famille, permettant une meilleure compréhension de cette histoire de la seconde guerre mondiale.

● Stéphane Destruhaut, vice-président du Conseil départemental

Stéphane Destruhaut souligne tout le travail accompli par l'AFMD non seulement sur Limoges mais aussi sur tout le département notamment Peyrat le Château et Saint Yrieix La Perche.

Il revient sur un projet qui lui tenait à cœur et qui a été un peu oublié : dénommer une rue à la mémoire des époux Goetschel. Il va tenter de le proposer à nouveau au conseil municipal de Limoges.

9 - Interventions diverses

Camille Senon propose à l'AFMD de s'associer à la promotion du film de François Perlier qui lui est consacré avec l'IHSCGT, l'UD CGT et Mémoire à Vif, lors de son avant-première du 15 juin au Lido. La décision sera prise en bureau.

Le film « Les Flammes de la Mémoire » est diffusé après la séance qui est levée à 16 heures 00.

Sylvie CODECCO
8 avril 2017